

Nous luttons pour l'emploi

le quatrième thème du Conclave des syndicalistes de combat à la fête du 1er Mai était celui de la lutte pour l'emploi.

Patrick Mertens, permanent FGTB du pays de Waas, a participé à l'occupation de Boel: «Depuis le lundi 26 avril, 1.300 ouvriers sont à nouveau au travail sur les chantiers navals de Boel-Tamise. C'est le résultat de sept mois d'occupation ininterrompue. Plus encore que chez Philips ou DAF, le dossier de Boel avait donné naissance à l'idée qu'il n'y a «rien à faire». Et en effet, au début, beaucoup de militants syndicaux n'y croyaient plus. Mais lors d'une assemblée générale, le 17 septembre de l'an dernier, les ouvriers et les employés en décidèrent autrement. Ils occupèrent le bateau en construction Flanders Harmony, afin qu'il ne puisse faire son voyage d'essai. L'occupation de ce bateau de 4,5 milliards fut le point de départ du mouvement de solidarité».

Quelles sont les leçons que ce syndicaliste tire de cette lutte pour le maintien de l'emploi?

Patrick Mertens: «Avoir une plate-forme de revendications correcte, s'appuyer sur les travailleurs et les employés en impliquant réellement, montrer clairement qui est notre adversaire et choisir une forme d'action radicale qui réponde au problème: voilà les seuls recettes du succès. Personne ne peut prédire la victoire ou la défaite, ou savoir si cette victoire sera partielle ou complète, mais celui qui a peur de se battre perdra en tout cas».

Roberto D'Orrazio (FGTB) a dirigé la lutte aux Forges de Clabecq. Quand le



Roberto D'Orrazio, président de la délégation FGTB des Forges de Clabecq: les ouvriers ont compris que le PS trahit leurs luttes. Mais ils ont aussi compris qu'il y a une autre sorte de «gauche».

patron a débarqué avec son plan visant à réduire les salaires de 10%, de fermer la fonderie et de licencier, les ouvriers ont organisé une manifestation de 5.000 personnes à Tubize.

«Mais quand nous avons boycotté le référendum du comité paritaire national, parce qu'il prévoyait des licenciements et des réductions salariales, nous avons été traités de terroristes et d'antidémocrates par le PS... Quand le patron a décrété unilatéralement une réduction des salaires, nous avons occupé l'usine.

Spitaels est passé plusieurs fois à la télé, à propos de Forges. il a promis 500 mil-

ions pour l'entreprise, à condition que les ouvriers acceptent le plan de rationalisation, y-compris les diminutions de salaires. En coulis, derrière le dos de la délégation, les responsables du PS ont négocié avec le patron sur les réductions de salaires et ont annoncé leurs décisions dans les médias juste avant une assemblée générale des travailleurs».

Gérard de Selys, Délégué CGSP à la RTBF. «Aujourd'hui les capitalistes visent les services publics. Pour deux raisons. Premièrement, ils veulent réduire la part du budget de l'Etat qui va aux services publics. C'est une

stratégie réactionnaire et antisociale. Ensuite, ils veulent mettre la main sur les parties du secteur public qui peuvent leur rapporter de l'argent.

Les travailleurs du secteur public et ceux du privé doivent se battre ensemble pour la défense des services publics, contre le vol que constituent les privatisations. Car les services publics sont des acquis du mouvement ouvrier pour lesquels des générations de travailleurs se sont battus».

Raymond Coumont, secrétaire général régional de la CNE-Brabant. «Au cours de la dernière décennie, le patronat est passé à l'offensive. Il a dévié les revendications de réductions du temps de travail vers une discussion sur la flexibilité. 62% des emplois qui ont été créés ces dix dernières années sont des emplois à temps partiel. Actuellement, 25 des femmes travailleuses sont à temps partiel. Sans nouvelles mesures, l'évolution des technologies continuera de supprimer des emplois, aussi bien dans les industries qui prestent bien que dans celles qui sont en pleine restructuration. C'est pourquoi la revendication de la réduction du temps de travail est la seule réponse correcte et mobilisatrice contre la stratégie patronale.

Nous défendons la semaine de 32 heures, dans la forme 4x 8 heures. Voilà notre réponse au travail à temps partiel obligatoire que veulent imposer Miet Smet et le patronat. Mais les syndicats doivent faire cadrer la lutte pour la réduction du temps de travail dans le rejet du système lui-même, le rejet d'un système qui repose sur l'exploitation des plus fai-

bles, sur l'exploitation du tiers-monde. C'est dans ce cadre seulement que la lutte pour la réduction du temps de travail peut avoir un sens».

Frieda Geleyns, prit finalement la parole au nom des éducateurs flamands en grève. «La FEB dit que nous devons défendre notre position concurrentielle en Europe et dans le reste du monde. Le gouvernement flamand dit: il n'y a pas d'argent; nous devons payer nos dettes. Voilà le discours actuel des employeurs et du gouvernement pour faire abandonner par les travailleurs leur lutte pour l'emploi et pour de meilleurs sa-

lares.

Mais nous devons affronter des conditions de travail de plus en plus pénibles, un manque d'encadrement et des salaires dérisoires. De l'autre côté, on voit les grandes affaires de fraude fiscale: Kirschen et Co, kluft, VDB, De Clercq, etc... Alors nous disons: il y a de l'argent!

Je voudrais également ajouter que nos collègues francophones travaillent dans des conditions encore plus pénibles que les nôtres. C'est pourquoi nous devrions, francophones et flamands ensemble, lutter pour le refinancement de notre secteur».



Raymond Coumont, (à gauche) secrétaire-général de la CNE-Brabant: la semaine de 32 heures est la seule réponse correcte et mobilisatrice à l'introduction du temps partiel obligatoire. Patrick Mertens (à droite), de la FGTB du Pays de Waas et occupant des chantiers navals Boel: des revendications correctes, une action radicale et s'appuyer sur les travailleurs. Voilà notre recette.

La franchise vaut-elle une grève générale ?

«Le mouvement ouvrier doit fermement rejeter la franchise» déclare le docteur Frans Van Acoleyen (Médecine pour le Peuple) en commençant ce débat. «La franchise est en effet une mesure brutale et structurelle. Une partie des soins de santé ne sont plus couverts. Avec la franchise on met l'assurance-maladie sur la voie des assurances commerciales, comme l'assurance-auto ou familiale».

Frans Van Acoleyen. Les soins non-assurés seront dé-

terminés en fonction du revenu. Cela signifie qu'on introduit «l'état de besoin» dans les soins de santé. Hier on ne parlait encore que des très hauts revenus, aujourd'hui il s'agit des revenus moyens et demain on descendra au niveau du minimum. Actuellement, l'assurance-maladie est générale et obligatoire. Mais demain les hauts revenus feront pression pour sortir du système; surtout si on sait qu'ils vont payer l'équivalent d'un salaire net sans rien recevoir en échange. Avec la

franchise on fait un grand pas vers le système américain. Les revenus les plus élevés vont prendre des assurances privées. Pour les médecins spécialistes, chaque assuré privé est une magnifique occasion de réclamer des honoraires élevés. Les plus pauvres seront les dupes de l'affaire.

Kris Hertogen de la section syndicale du PTB a mis en garde contre toute illusion sur la concertation concernant la franchise. Effectivement, dans le cadre du bud-

get, la décision de principe d'une franchise est prise, la concertation portant uniquement sur le champ d'application, la modulation en fonction du ménage, etc. Cette concertation est donc une manœuvre destinée à éviter une lutte au moment du vote du principe. Celui qui s'oppose vraiment à la franchise doit lutter pour faire tomber ce budget, qui sera présenté très prochainement au parlement. C'est pourquoi le PTB continue sa campagne en faveur d'une grève générale. Ce budget catas-

trophique doit être chassé avant qu'il soit voté au parlement. A en croire certains dirigeants syndicaux, les travailleurs ont vraiment fait une bonne affaire avec l'impôt de crise, remplaçant l'index forfaitaire. Mais on omet de dire que cet impôt de crise coûte aussi cher, que ce «maintien de l'index» a déjà servi à faire passer la non-indexation des barèmes fiscaux l'an passé et qu'il sert aussi à nous faire avaler cette franchise. L'index, doit-il servir à briser tous les tabous jusqu'au moment où il sera

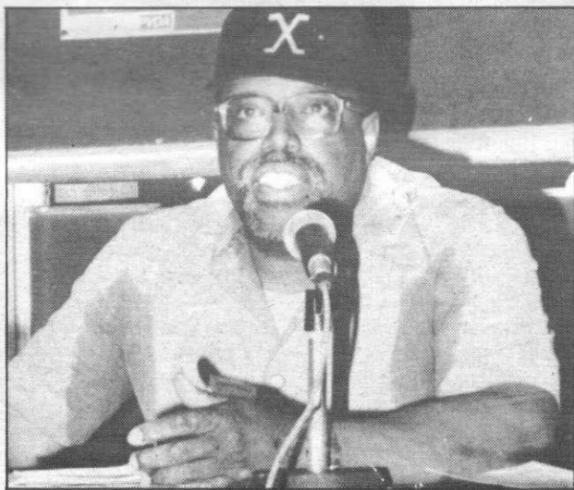
le seul et tombera à son tour, puisqu'il ne pourra plus être utilisé comme monnaie d'échange? Nous restons dans la logique de la manifestation du 19 mars. 650 milliards de transferts par an des travailleurs vers les riches cela suffit. Il faut renverser ce courant. Diminuer les charges pour les travailleurs, augmenter les impôts pour les riches: voilà la seule manière de contrecarrer le discours populiste et poujadiste des libéraux ainsi que le discours raciste et nationaliste des fascistes.

George Baker (Etats-Unis)

75 millions de pauvres dans le pays le plus riche du monde

25% de la population américaine vit dans l'extrême pauvreté. Dans un pays qui se targue d'être le plus riche du monde et d'être un modèle pour la planète! Les Etats-Unis sont avec l'Afrique du Sud le seul pays industrialisé où les travailleurs ne bénéficient pas d'une réelle sécurité sociale. La situation est dramatique pour ceux qui n'ont plus d'emploi. Cet appauvrissement d'une partie de la population pose de nouvelles conditions aux révolutionnaires. Voilà en résumé ce qu'a présenté George Baker, membre du Communist Labor Party et militant du syndicat automobile pendant plus de vingt ans.

Les nouvelles technologies entraînent une augmentation sans précédent de la production. Mais, en même temps, elles requièrent moins d'emplois. Il en résulte une incroyable mise à l'écart d'une partie de la classe ouvrière. Le Wall Street Journal écrit: «certains estiment qu'il y aura à l'avenir 25 millions d'emplois qui seront supprimés; le secteur privé n'occu-



Georges General Baker, militant du Party of Labour des Etats Unis et syndicaliste de combat dans le secteur automobile.

pe aujourd'hui qu'environ 90 millions de personnes» (1). Cela signifie que 28% des emplois dans le secteur privé sont menacés et ne pourront jamais être récupérés.

Pas de sécurité sociale pour la majorité

Ce chômage de plus en plus massif s'accompagne d'un démantèlement d'un système social déjà très sommai-

re. Prenons un exemple: l'assistance sociale. Lorsqu'elle est fournie, elle se monte à 128 dollars par mois (un peu plus de 4.000 FB). Quand il faut payer le logement, le gaz et l'électricité, il reste à peine 20 dollars (700 FB) pour se nourrir et se vêtir pendant un mois. Les assistés reçoivent des tickets d'alimentation: pour 75 dollars, on reçoit un bon pour 100 dollars de nourriture; on gagne 25 dollars (800 FB), c'est

ridicule. Mais beaucoup n'ont même pas la possibilité d'avoir cette assistance. Dans le Michigan, là où se trouve la majorité des activités automobiles américaines, le programme d'assistance a été supprimé. C'est la même chose pour le chômage. Auparavant, 75% des travailleurs avaient une assurance chômage durant un an. Aujourd'hui, 35% d'entre eux n'ont des allocations que pour six mois (et 65% n'ont même pas cela). Dans le secteur maladie-invalidité, 40 millions de personnes sont exclus du système. Et 35 autres millions ont une couverture extrêmement faible.

Paupérisation absolue

La conséquence de cette situation est une croissance de la pauvreté sans précédent. D'après le gouvernement, il y a 13,5% des Américains qui sont considérés comme vivant sous le seuil de pauvreté. Mais ce chiffre est plus élevé en réalité. Jusqu'en 1980, le gouvernement établissait des statistiques sur le budget minimal qui pouvait

être considéré comme le seuil de pauvreté. Depuis lors, Reagan a supprimé cette donnée qui devait l'empêcher de dormir. Mais, en calculant aujourd'hui ce budget avec l'inflation, on obtiendrait que 75 millions de personnes vivent sous ce seuil, c'est-à-dire 25% de la population. D'autres chiffres montrent cet appauvrissement absolu des travailleurs ayant perdu à la fois leur emploi et tout espoir d'en retrouver un. Il y a 6 millions de sans abri. La mortalité infantile est comparable à celle qui existe dans le tiers monde. Certaines maladies qui pouvaient être guéries comme la polio, la tuberculose ou la rougeole deviennent fatales à bon nombre d'enfants pauvres.

Soutenir la lutte des pauvres

La situation est dramatique et ne peut qu'empirer. Un tiers des élèves qui quittent l'école sont complètement illettrés et n'ont donc aucun avenir. Cette extrême pauvreté est l'élément fondamental qui a déclenché les émeutes de Los Angeles,

l'année passée, réunissant aussi bien les Noirs que les Blancs ou les Hispaniques dans la lutte. Clinton et les hommes politiques qui l'entourent se rendent compte que, s'ils laissent aller les choses, d'autres révoltes de ce genre vont éclater. Mais ils ne pourront rien faire car ils sont animés par une politique social-démocrate qui ne s'attaque pas à la racine du mal: le capitalisme et la pauvreté. Ils seront dépassés par les événements.

Le mouvement qui se crée à partir de la révolte des pauvres est la première étape de la révolution sociale en réponse à la révolution économique liée à l'électronique. La tâche des communistes est de soutenir cette lutte et de la diriger pour unir les chômeurs et les travailleurs actifs dans une guerre contre les patrons et le gouvernement.

THOMAS GOUNET

(1) The Wall Street Journal, 16 mars 1993.

Débat «Droits syndicaux»

Pas de justice sans lutte



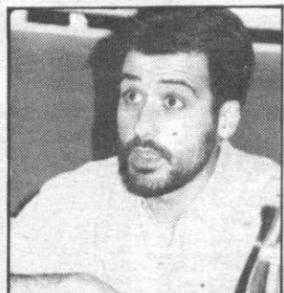
Marc Bourguet, secrétaire régional de la Centrale Générale de l'Alimentation à Verviers.

«Dans la nouvelle législation sur la protection des délégués, on ne fait pas une seule fois mention du mot «réintégration» ni d'«immunité sociale». Ce qui est valable pour les parlementaires, l'immunité, n'existe pas au niveau des délégués. Dans les années 80, 495 délégués ont été licenciés. Aujourd'hui, un délégué est licencié en moyenne par semaine. Je lance un appel pour un combat en quatre points: 1. Pour la réintégration des délégués licenciés abusivement 2. Pour l'immunité sociale 3. Les patrons n'ont pas à toucher à nos délégués

4. Lorsque des délégués sont indisciplinés, cela doit être réglé dans les organisations syndicales.

Paula Hertogen, déléguée licenciée à Sherwood.

«Un délégué licencié peut tirer deux conclusions: ou bien il est découragé, il abandonne et conclut que le capitalisme est le plus fort. Ou alors, il réfléchit et arrive à la conclusion que c'est le capitalisme qui a peur du syndicalisme de combat. Pendant 16 ans, Cathy et moi-même avons mené ce syndicalisme de combat qui a fait arracher pas mal d'acquis aux travailleurs. Nous avons organisé la solidarité au niveau national et international. C'est ce syndicalisme-là qui devait disparaître».



Pino Casu, délégué FGTB à Splintex, Fleurus (Centrale Générale de Charleroi).

«Il suffit de quelques heures pour que la justice donne raison au patronat et condamne les grévistes à des astreintes. Toutefois, cette justice ne vient pas à bout de la détermination des ouvriers. Face à un patronat dur, il faut opposer un syndicalisme de combat. Nous préparons des stratégies pour réagir à différents niveaux pour le droit de grève. Au niveau juridique, au niveau national et sur le terrain. L'agressivité grandissante des patrons recevra la réplique des travailleurs». Thierry de Fays, délégué FGTB à VW.

«Parlons-en de cette justice. Les actionnaires et les patrons ont les moyens juridi-

ques de faire condamner des travailleurs à des astreintes de 50.000 fr, à multiplier par 7.000 travailleurs. C'est à des centaines de millions que nous étions condamnés. Le tribunal parle de «droit au travail». De quoi parle-t-il?



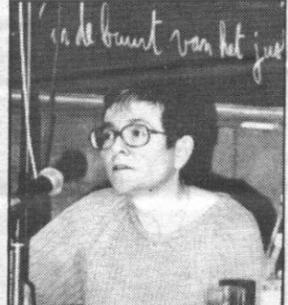
Des 600 pertes d'emplois depuis février 92, des 1.027 à venir pour 1994 ou du demi million de chômeurs? De qui se moque-t-on?»



Frank Delaet, délégué prin-

cipal FGTB à Monsanto.

«Des lettres et des communiqués de presse ne sont pas suffisants. Une lettre ouverte à la FEB et au ministre de la Justice ne rapportent rien. Il faut des mots d'ordre de notre direction nationale, comme par exemple une grève nationale de 24 heures. Je souhaite lancer un appel afin de faire circuler dans votre entreprise notre pétition contre l'interdiction de fait du droit de grève».



Edith Flamand, avocat du PTB.

«Pour le ministre Tobbacq c'est un problème qu'une poignée de réfugiés reçoivent quelques miettes du gâteau qu'on a volé dans leur pays. Mais que la gendarmerie intervient pour intimider des grévistes qui défendent leur emploi et pour briser le droit de grève de plus de deux millions de salariés, voilà qui n'est pas un problème pour lui. Les tribunaux n'ont pas à

intervenir dans les conflits sociaux. Depuis 1921, grâce à la lutte des travailleurs, les piquets de grève sont retirés de la sphère du droit pénal. Mais aujourd'hui, le patronat fait de plus en plus appel aux tribunaux et ceux-ci s'y prêtent volontiers.

Je terminerai en citant un journal américain que G. Baker nous a apporté: «pas de justice sans lutte». La justice est une justice de classe.



Jan Vandeputte, Section Syndicale du PTB:

La FEB demande «une meilleure réglementation des procédures de grève et des sanctions pour les délégués qui outrepassent leurs droits». Nous devons être vigilants. Certains pourraient accepter de négocier une nouvelle réglementation des grèves, en échange d'une promesse patronale de ne pas recourir immédiatement aux tribunaux. Pas de limites au droit de grève. Pas de limites juridiques, ni légales, ni négociées».